Envoyé en préfecture le 07/09/2026
Reçu en préfecture le 07/09/2026
Publié le
ID : 035-213502214-20260831-2026112-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Pléchâtel

Séance du 31/08/2026

Date de la convocation
25/08/2026

Date d'affichage
25/08/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 23 Présents : 22 Votants : 23

A l'unanimité
Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0

L'an 2026 et le 31 Août à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire,

Présents : Mme ADAM Marie-France, M. ARRAULT José, M. BARBU Guillaume, Mme BEZIN Charlène, M. BRIZARD Philippe, M. CONCHE Philippe, M. DENIS Bernard, Mme DESHOUX Charline, Mme GÉRARD Michelle, M. HAMON Joël, M. HELIAS Patrick, M. LALESNEL Thierry, M. LAVENIR Guillaume, M. MATRAT Hugues, Mme MORISSET Typhaine, Mme MOUAZAN Régine, Mme NUCITO Gaëlle, M. PERCHER Jean-Jacques, Mme POLIGNÉ Laëtitia, M. ROUSSELOT Sébastien, Mme SAULNIER Elise, Mme TEILLARD Stéphanie

Excusée ayant donné procuration : Mme COUÉ Virginie à Mme ADAM Marie-France

Mme ADAM Marie-France a été élue secrétaire

Numéro de la délibération : 2026112
Objet de la délibération : Attribution d'une subvention exceptionnelle aux Jeunes Agriculteurs 35

Dans le cadre de la fête de l'agriculture organisée par les Jeunes Agriculteurs le 5 et 6 septembre prochain à Bain de Bretagne, une subvention d'1 € par habitant a été demandée (soit 2800 €), ainsi que du prêt de matériel (barrières).
Le Conseil Municipal se prononce, à l'unanimité, en faveur du versement d'une subvention mais le montant fait débat. Après discussions, le Conseil Municipal s'accorde sur le versement d'une subvention d'un montant de 2 100 € (16 voix) plutôt que 2 800 € (7 voix).

Pour copie conforme.
Le / la secrétaire de séance,

Le Maire,

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 07/09/2026